

Aux manoeuvres

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 45

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

NOUVEAUX ABONNÉS

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement au *Conteur* dès le 1^{er} janvier prochain recevront **GRATUITEMENT** les numéros de novembre et décembre 1911.

C'EST BIEN ÇA !

On a souvent accusé le *Conteur* de n'être pas gentil pour les dames, de les prendre trop souvent à partie, de les plaisanter, etc., etc.

Ces reproches sont bien injustes. Le *Conteur* n'est pas « féministe » dans le sens que l'on donne aujourd'hui à ce mot; voilà tout. C'est là aussi une façon d'aimer les dames, et peut-être pas la plus mauvaise.

Il y a deux manières d'amitié. Il y a celle qui recherche et apprécie les qualités des personnes à l'égard desquelles elle se manifeste et qui, franchement, leur exprime son opinion sur ce qu'elle croit être un tort, une erreur, dans leurs sentiments ou leur conduite.

Il y a aussi l'amitié qui flatte et encourage en toute sincérité ou dans un but intéressé ces torts et ces erreurs.

Le *Conteur* a choisi la première manière, bien qu'elle soit, en général, la moins prisée. Il ne s'en cache pas. S'il se trompe, qu'on lui pardonne.

En tout cas, pour bien montrer ses sentiments à l'égard du beau sexe, il est heureux de reproduire les lignes suivantes, déjà connues, mais que le hasard lui remet sous les yeux. On ne saurait trop d'ailleurs les rappeler, et le *Conteur* y applaudit des deux mains.

Il s'agit ici de la femme vaudoise. Voici ce qu'en disait, dans son livre *Genève et les rives du Léman*, M. R. Rey :

« Les femmes sont admirables. On ne saurait trop louer leur dévouement comme filles, épouses, mères; sobres, chastes, économes, simples dans leur ajustement, vivant dans la retraite, elles se sacrifient au bien de la famille et s'efforcent de soustraire les enfants aux dérèglements paternels. Ce sont elles qui ont le dépôt des nobles traditions et des sentiments élevés et purs. Il y a longtemps que les voyageurs ont signalé la distinction morale des femmes suisses. Tandis que le sexe réputé fort et qui se donne pour raisonnable, dérive vers la matière, le sexe fragile, imaginaire, travaillé par la délicatesse de ses organes, est celui qui donne l'exemple du renoncement et de la conduite. Cette distinction, les femmes vaudoises la doivent à l'éducation protestante et au développement de la responsabilité morale qui en est la suite.

» La lutte des femmes contre le matérialisme des hommes forme le côté dramatique de la vie vaudoise. Ce duel se poursuit à tous les degrés de l'échelle sociale, dans l'échoppe de l'ar-

tisan comme sous les lambris du château; il se retrouve entre la fille et le père, la mère et le fils. Qui redira les angoisses intérieures, les dégoûts, les découragements qui travaillent ces tendres âmes de femmes ? »

Aux manœuvres. — Le jour d'entrée au service, le lieutenant lit à ses hommes le code de guerre, dont un grand nombre d'articles commencent ainsi :

« Sera puni de trois jours d'emprisonnement et de mort, tout soldat qui aura... etc. »

La lecture terminée, Louis se tourne vers son camarade :

« Dis-voir, Jules, j'ai comme ça calculé que tu pourrais avoir pour septante jours de mort subite ! » — J. S.

SCHORLEMORLE

SCHORLEMORLE ! que diantre cela signifie-t-il ? se demandaient quelques Vaudois en lisant ce mot, l'été dernier, sur des écriteaux placardés dans le buffet de la gare de Davos-Dörfli. « Schorlemorle, fit l'hôte, ainsi se nomme un délectable mélange de Champagne et de vin blanc ou rouge. » Nos concitoyens n'en tâchèrent pas; ils se réservaient pour quatre bouteilles de Dézaley que leur octroyait généreusement un de leurs amis de Lausanne, mais dont à la suite de circonstances qu'il serait oiseux d'exposer ici, ils ne virent pas même les bouchons.

Cependant, s'ils savaient maintenant ce que désignait ce terme bizarre de Schorlemorle, ils ignoraient toujours, aussi bien que le tenancier du buffet, à quel idiome il appartenait. Un article d'une gazette allemande qui nous tombe aujourd'hui sous les yeux, nous permet de le leur apprendre :

« Le nom et le mélange, dit ce journal, sont dus au maréchal Augereau, quand il était gouverneur de Franconie. Il adorait boire le crû un peu épais du pays, mêlé à de l'eau de selz naturelle et s'en faisait servir journellement à sa résidence de Wurzburg. Il appelait cette boisson : *Toujours l'amour. Schourlamour*, disaient par abréviation les bons bourgeois de la cité, ce qui dans le jargon du menu peuple devint *Schorlemorle*. Dès lors, ce dernier nom est resté pour désigner dans une grande partie de l'Allemagne toute boisson rafraîchissante où il entre quelque peu de vin mousseux ou une eau gazeuse quelconque. A Heidelberg, les étudiants s'accordent dans les grandes occasions nombre de flacons de Schorlemorle, mais ils ne veulent que du classique Schorlemorle, fait de pur vin de Franconie et de véritable eau de selz. »

Classique ou non, cela vaut peut-être mieux qu'une simple promesse de Dézaley. Qu'en pensent les Vaudois de Davos ?

V. F.

LE BON VIN

DANS sa jolie cure villageoise, le pasteur X^{xxx} était à table, quand survint Hans Schnyder, le tailleur de la ville voisine, apportant une redingote qu'il venait lui essayer.

— Si le cœur vous en dit, monsieur Schnyder, prenez une assiettée de soupe avec moi, fit le pasteur.

Après quelques compliments, le tailleur s'installa et fit honneur de son mieux au menu de la cure. L'amphytrion lui versait un petit vin nouveau très ordinaire, tandis que lui-même ne prenait que du jus doré d'une bouteille poudreuse. Ce manège n'avait pas échappé à Hans Schnyder.

— Fotre fin nouveau, il être fameuse, réellement fameuse ! faisait-il en claquant de la langue. Et à chaque gorgée, il se répandait en éloges toujours plus hyperboliques.

Flatté, le pasteur lui offrit finalement un verre de vin bouché. L'autre l'avalait sans souffler mot.

— Eh bien, monsieur Schnyder, vous ne dites rien de ce vieil Yvorne ?

— Non, mosié le basteure, parce que celui-ci il n'avoir bas besoin d'être fanté. V. F.

CAROLUS

A M^{lle} D.

CAROLUS est un chat charmant. Long, svelte, les jambes fines, la tête élégante; il a le poil noir, lustré et soyeux coupé d'un bavoir blanc qui lui fait, sous le menton, une collerette d'avocat. Ses yeux sont, c'est incontestable, les joyaux de sa beauté. Qu'en dire, sinon qu'ils ont l'infini, l'insondable, la merveille du mystère, toute l'alliance du flot mouvant, tout le charme de l'inexploré ?

Carolus possède un indéniable cachet d'aristocratie. C'est naturel, sa mère fut, paraît-il, chatte favorite de M^{me} la duchesse de Parme. En voilà assez pour donner du ton au blason de sa lignée.

Carolus est souple et gracieux à souhait. Chacun de ses mouvements est une harmonie. Il marche parfaitement, court à ravier, grimpe le long des arbres avec une facilité prodigieuse, se roule à terre et dans l'herbe, s'installe à l'ombre ou au soleil, suivant ses désirs momentanés. Il a l'instinct inné du confort, sait toujours découvrir l'endroit le plus agréable pour s'y reposer et en profite en animal auquel cela est dû. Il lui est vraiment impossible d'accepter d'être mal à son aise. Cela doit être contre sa nature, contre sa morale même, s'il en a une. S'il les connaissait, c'est certain, il se moquerait fort des stoïciens et des sublimités de leurs préceptes.

Carolus est un câlin, un tendre, à ses heures presque un sentimental. Il y a en lui un curieux mélange du voluptueux et du sensible. Pour manifester ses sympathies, sautant sur vos épaules ou se mettant en rond sur vos genoux, Carolus vous fait ses avances avec ses pattes de